

Épreuve commune

Février 2024 – Collège François Mitterrand

ÉPREUVE

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE – EMC

Durée de l'épreuve : 1H30

40 points

PAP : 2h

EXERCICE 1 – Histoire – 20 points

PARTIE 1 – QUESTIONS LIÉES AU PROGRAMME – 13 points

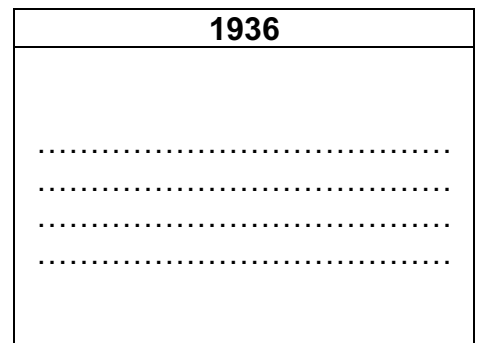
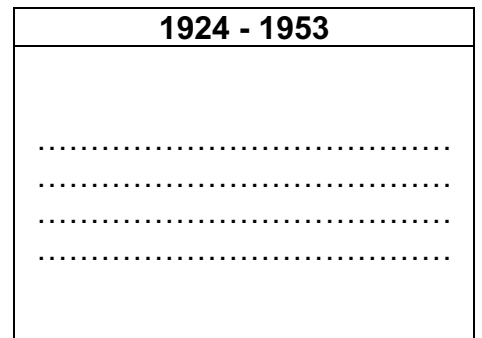
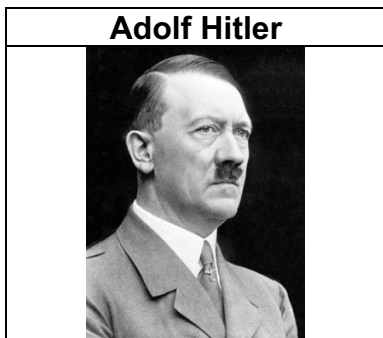
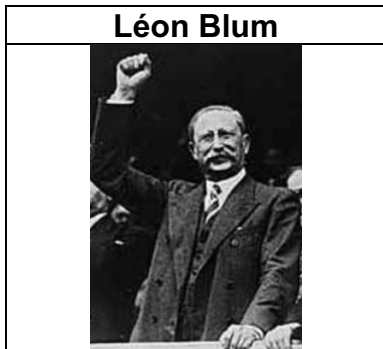
1. Qu'appelle-t-on « Triple-Entente » ? 1,5 point
2. En quelle année a eu lieu la bataille de Verdun ? 1 point
3. Citez trois pays vainqueurs en 1918. 1,5 point
4. Qui est le grand chef des révolutionnaires russes et en quelle année la Révolution bolchévique a-t-elle eu lieu ? 2 points
5. Comment définit-on un régime communiste ? 1,5 point
6. Qu'est-ce que le Front populaire ? Qu'a-t-il mis en place lors de son arrivée au pouvoir (3 éléments de réponse attendus) ? 2,5 points
7. Justifiez l'affirmation suivante : « le régime nazi a été un régime totalitaire » 3 points.

Pour cela vous devez utiliser les mots et dates ci-dessous.

1933 – Camps – Gestapo – Hitler – Racisme – Antisémitisme - Lois de Nuremberg - Culte du chef - 1935

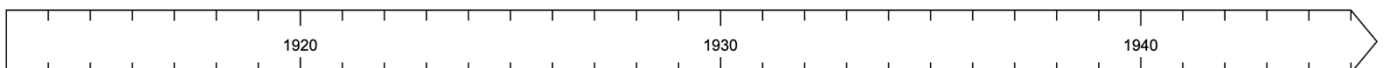
PARTIE 2 - MAITRISER DES REPERES – 7 points

1. Reliez le nom de la photographie de chaque personnalité à la date, à la période ou à l'événement correspondant. Puis, dans chaque encadré, indiquez l'événement ou la période auquel il est associé – 3 points.



2. Sur la frise chronologique ci-dessous, situez et datez les événements suivants : 4 points

- Lois de Nuremberg
- Début et fin de la Première Guerre mondiale
- Entrée en guerre des Etats-Unis face à la Triple Alliance lors de la Grande Guerre
- Année du Traité de Versailles



EXERCICE 2 – Géographie – 20 points

PARTIE 1 - ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS – 14 points

Document 1 - Strasbourg, vers de nouvelles mobilités urbaines

« Au-delà de l'anticipation sur les technologies du futur, de nombreuses initiatives basées sur les nouvelles mobilités sont déjà lancées, qu'elles soient le fruit d'acteurs locaux institutionnels, associatifs ou privés. Certaines de ces initiatives sont basées sur des modes de déplacements actuels, l'innovation étant dans l'utilisation qui est faite de ce mode :

- renforcement des modes actifs (marche, vélo, etc.) et notamment du vélo à assistance électrique sur des distances bien plus importantes que la proximité. Notons que cela peut poser la question du positionnement des nouvelles solutions techniques de micromobilité (Segway, trottinettes électriques...);
- rationalisation de l'usage de la voiture par les solutions collaboratives de déplacement par autopartage et covoiturage, notamment pour les courtes distances. Il peut être opportun d'accompagner la création de nouvelles communautés d'utilisateurs à l'instar de BlaBlablines sur le Grand Reims ou Toulouse. »

« Pour un Grenelle des mobilités : ouvrons le débat ! », ADEUS (*Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise*), 2017.

Document 2 - Des réseaux de transport saturés

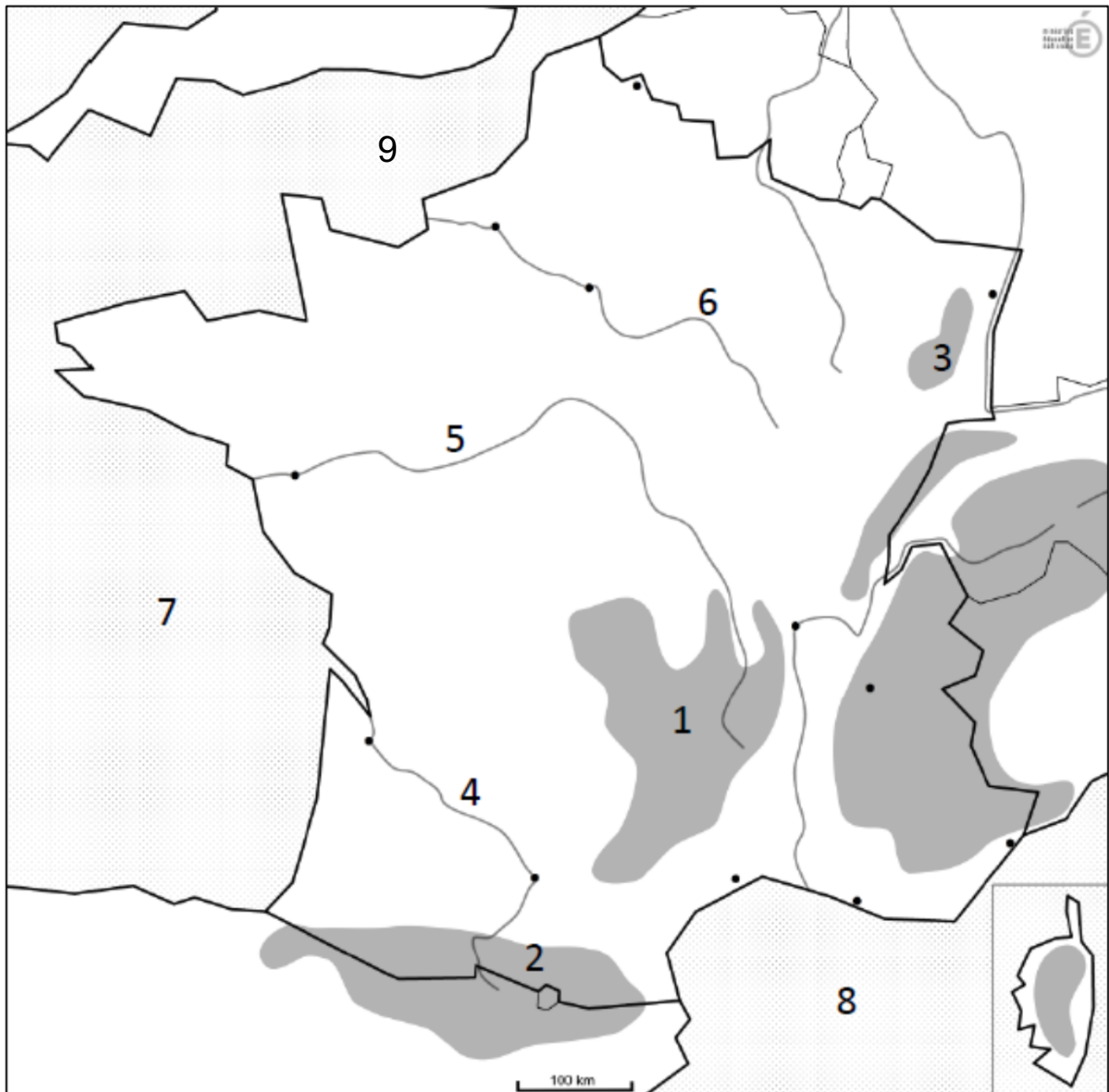


L'entrée dans la ville de Strasbourg, à une heure de pointe, le matin.

Crédits : Jean Isenmann

1. Document 2 - Expliquez pourquoi l'axe de transport n'est saturé que dans un sens de circulation. 1 point
2. Documents 1 et 2 - Expliquez pourquoi on parle d'une « dépendance à l'automobile » concernant les espaces périurbains. 3 points
3. Selon vos connaissances, comment nomme-t-on les déplacements quotidiens entre le travail et le domicile ? 1 point
4. Document 2 - Identifiez au moins deux problèmes posés par l'usage massif de l'automobile individuelle. 2 points
5. Document 1 - Relevez deux objectifs de la métropole de Strasbourg concernant la voiture individuelle. 2 points
6. Document 1 - Identifiez les acteurs des mobilités urbaines. 2 points
7. À partir des documents et de vos connaissances, quelles sont les dynamiques concernant les mobilités choisies par les métropoles et leurs usagers, par exemple à Strasbourg ou à Toulouse ? 3 points

PARTIE 2 - MAITRISER DES REPERES – 6 points



1. Nommez ci-dessous les reliefs localisés avec les chiffres suivants. 1.5 point

- 1 :
- 2 :
- 3 :

2. Nommez ci-dessous les fleuves localisés avec les chiffres suivants. 1.5 point

- 4 :
- 5 :
- 6 :

3. Nommez ci-dessous les étendues d'eau localisées avec les chiffres suivants. 1.5 point

- 7 :
- 8 :
- 9 :

4. Sur le fond de carte précédent, localisez les trois aires urbaines suivantes : Lille, Nantes et Strasbourg. 1.5 point